

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique Centrale photovoltaïque Laillé

**De :** Mael Garrin

**Date :** 31/10/2023 12:24

**Pour :** pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'ai pris connaissance du projet de centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière de la Roche à Laillé. Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de Laillé (2021-2023), j'ai réalisé avec mes collègues plusieurs prospections naturalistes sur ce site. Le Faune (*Hipparchia statilinus*), papillon de jour considéré en danger dans la liste rouge des rhopalocères de Bretagne validée par le CSRPN (David, 2018), y a été observé en 2022. Nous y avons également mis en évidence plusieurs autres espèces thermophiles et souvent landicoles rares à très rares en Bretagne : les araignées *Drassodes lapidosus*, *Lathys sexpustulata*, *Acartauchenius scurrilis* et les hétérocères *Bostra obsoletalis*, *Isturgia famula* et *Pyropteron meriaëforme*. Avant ce travail, le site était préalablement connu par divers naturalistes pour héberger d'autres espèces d'invertébrés rares tels que les hétérocères *Compsoptera opacaria* et *Crocallis dardoinaria* ainsi qu'un cortège d'orthoptères très diversifié comportant plusieurs espèces rares comme *Gomphocerippus armoricanus*, *Sphingonotus caeruleus* ou encore *Calliptamus italicus*.

La méthodologie mise en oeuvre dans le cadre de l'enquête publique pour mettre en évidence des enjeux sur les invertébrés est manifestement insuffisante, notamment du point de vue des dates de prospection (avril, mai et juin) qui ne permettaient ni d'observer le Faune (qui est pourtant une des principales espèces de rhopalocères à enjeux de conservation à rechercher dans les milieux de landes sèches et affleurements rocheux dans l'est de la Bretagne) ni la majorité des espèces d'orthoptères à enjeux, qui sont actives en fin d'été.

Dans le rapport que j'ai rendu en juin avec mes collègues (Garrin, Lecaplain & Devogel, 2023) au terme de notre travail pour l'atlas de biodiversité communale de Laillé, nous avons conclu que le site de l'ancienne carrière de la Roche est certainement le site naturel de la commune comportant le plus d'enjeux de conservation de la biodiversité en ce qui concerne les invertébrés.

Le développement de l'énergie solaire ne peut se faire au détriment des enjeux de conservation de la biodiversité, également soutenus par diverses politiques publiques. L'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière de la Roche est incompatible avec la préservation de ces enjeux.

Cordialement,

--

**Mael GARRIN**

**GRoupe d'Étude des Invertébrés Armoricaains**

*Entomologiste chargé de missions – Antenne Bretagne*

Campus de Beaulieu, bâtiment 25 1<sup>er</sup> étage

35042 RENNES Cedex

02.23.23.74.27